

**DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES
AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE 1101 ET DE
LOTISSEMENT 1103**

AVIS est par la présente donné que le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures au *Règlement de zonage 1101* et *Règlement de lotissement 1103*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **12 novembre 2019** à la salle du Conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à 19 h 30. Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

DEMANDE N° 19-35 : 1950, rue Léonard-De Vinci – Zone C-151

Cette demande a pour but d'autoriser :

- L'implantation d'un bâtiment principal à une distance de 3,37 mètres de la limite latérale droite du lot, plutôt que 4 mètres, tel que prévu à la grille des usages et des normes de la zone C-151 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 429 409 du cadastre du Québec.

DEMANDE N° 19-36 : 2020, chemin du Fer-à-Cheval – Zone C-146

Cette demande a pour but d'autoriser :

- Un nombre de 30 cases de stationnement, plutôt que 35, tel qu'établi par le calcul prévu au tableau 5.6 de l'article 5.6.3.3 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 543 721 du cadastre du Québec.

DEMANDE N° 19-37 : 1541, 1543 et 1661, chemin de la Belle-Rivière – Zone A-708

Cette demande a pour but d'autoriser :

- Un lot agricole ayant un frontage sur rue de 6,51 mètres, plutôt que 25 mètres, à condition qu'il demeure à usage agricole, comme le prévoit l'article 4.2.1.2 du *Règlement de lotissement 1103*;

Cet immeuble porte les numéros de lot 5 881 488 et 5 881 932, lesquels seront remplacés par les lots 6 343 614 (numéro civique 1661), 6 343 615 (numéro civique 1543) et 6 343 616 (numéro civique 1541) du cadastre du Québec.

DEMANDE N° 19-38 : 183, boulevard Armand-Frappier – Zone C-258

Cette demande a pour but d'autoriser :

- L'installation d'une enseigne murale d'une superficie de 3,6 mètres carrés sur la façade avant donnant dans l'aire de stationnement, plutôt que 2,79 mètres carrés, tel qu'établi par le calcul prévu au tableau 8.2 de l'article 8.6.1.8 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 6 225 386 du cadastre du Québec.

DEMANDE N° 19-39 : 248, rue Bernadette – Zone H-224

Cette demande a pour but d'autoriser :

- Une remise isolée d'une superficie de 30,15 mètres carrés, plutôt que 15 mètres carrés, à condition que ce soit le seul bâtiment accessoire, tel que prévu à l'article 4.2.3.5 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 880 757 du cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 22 octobre 2019.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes
Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate